

COREGE

14 janvier 2021

www.agrocampus-ouest.fr

Direction de la Recherche
AGROCAMPUS OUEST

Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



29/03/2021

V) Plan d'action HRS4R (charte européenne des chercheurs)

www.agrocampus-ouest.fr

Direction de la Recherche
AGRO CAMPUS OUEST

Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



29/03/2021

Introduction : Rappel sur la démarche HRS4R (1)

- Un outil permettant la mise en œuvre des principes de la Charte européenne du chercheur et code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs.
- Toutes les personnes professionnellement occupées dans la recherche et l'innovation.
 - **Chercheur en début de carrière (Early stage researcher)** : chercheurs au cours des 4 premières années de leur activité de recherche, y compris la période de formation de chercheur (doctorants) ;
 - **Chercheur expérimenté (Experienced researcher)** : chercheurs ayant au moins 4 ans d'expérience dans la recherche ou chercheurs déjà titulaires d'un doctorat (post-doctorants, maîtres de conférence, professeurs, directeurs de recherches etc.) ;
 - **Personnels supports à la recherche** (techniciens, chargés de valorisation, documentalistes, personnels administratifs, etc.)

Pourquoi s'engager dans la démarche ?

- 1) Bénéficier d'une visibilité européenne et internationale
- 2) Progresser dans la gestion de ses ressources humaines
- 3) Anticipation par rapport au « FP9 » Horizon Europe ou dispositifs européens en Région (Cofund Bienvenue)

Introduction : Rappel sur la démarche HRS4R (2)

La stratégie RH pour les chercheurs de l'Union européenne (HRS4R)

Quels sont les 40 principes du Code et de la Charte ?

I. Ethical and professional aspects

1. Research freedom
2. Ethical principles
3. Professional responsibility
4. Professional attitude
5. Contractual and legal obligations
6. Accountability
7. Good practice in research
8. Dissemination, exploitation of results
9. Public engagement
10. Non discrimination
11. Evaluation/ appraisal systems

II. Recruitment

12. Recruitment
13. Recruitment (Code)
14. Selection (Code)

15. Transparency (Code)
16. Judging merit (Code)
17. Variations in the chronological order of CVs (Code)
18. Recognition of mobility experience (Code)
19. Recognition of qualifications (Code)
20. Seniority (Code)
21. Postdoctoral appointments (Code)

III. Working conditions and social security

22. Recognition of the profession
23. Research environment
24. Working conditions
25. Stability and permanence of employment
26. Funding and salaries
27. Gender balance

28. Career development
29. Value of mobility
30. Access to career advice
31. Intellectual Property Rights
32. Co-authorship
33. Teaching
34. Complains/ appeals
35. Participation in decision-making bodies

IV. Training

36. Relation with supervisors
37. Supervision and managerial duties
38. Continuing Professional Development
39. Access to research training and continuous development
40. Supervision

www.agrocampus-ouest.fr

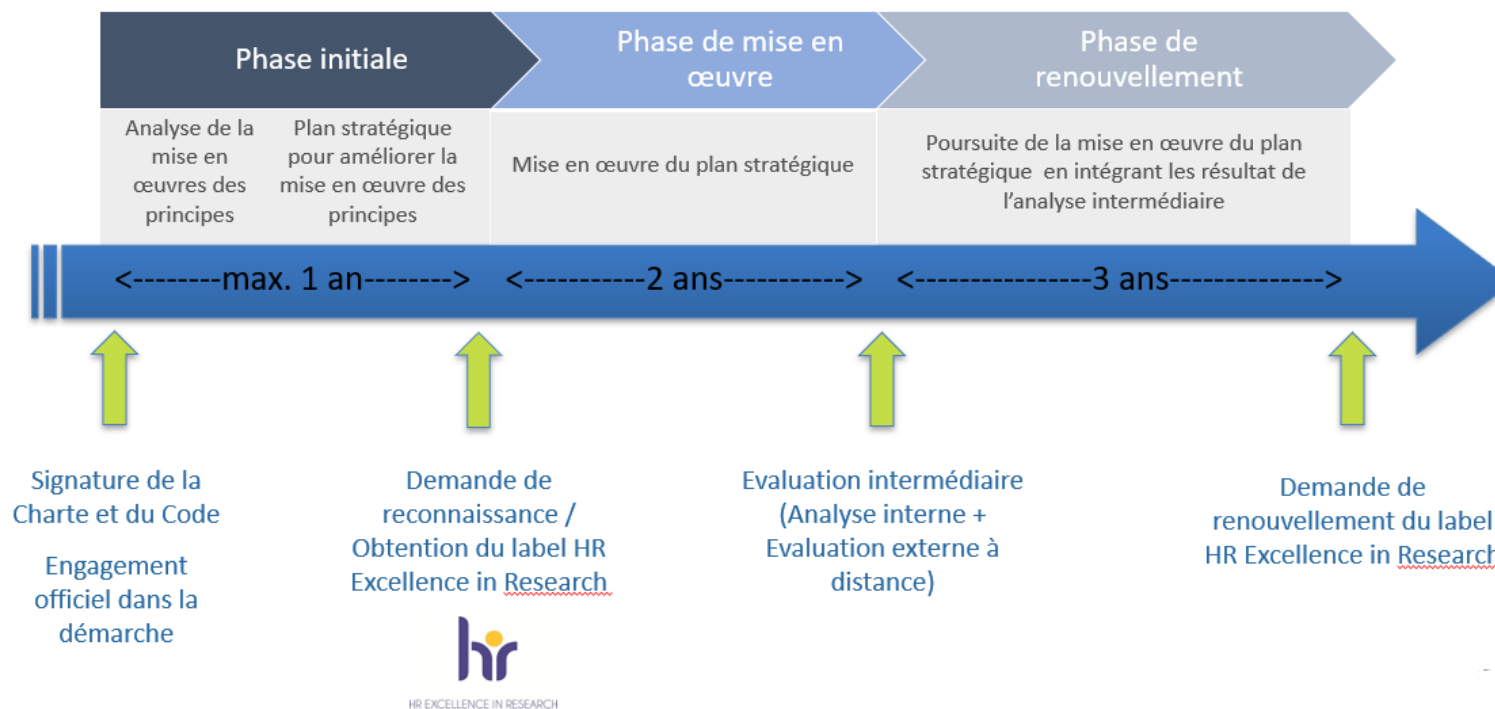
l'institut Agro



Introduction : Présentation de la procédure (3)

La stratégie RH pour les chercheurs de l'Union européenne (HRS4R)

Le calendrier



www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro



Action 1. Améliorer la sensibilisation, la communication liée aux informations sur les aspects d'intégrité, de déontologie et d'éthique via les différents canaux à disposition (dématérialisés ou non)

- **Sous-action 1.1 : Proposer des outils (ex Quizz) pour évaluer ces connaissances sur le sujet et (et amener chaque personne à une réflexion / (auto)formation sur le sujet)**
- **Sous-action 1.2 : Harmoniser la formation éthique, intégrité à l'échelle de l'établissement : (personnel, étudiant)**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro

AGRO
CAMPUS

AGRO
CAMPUS
OUEST

Action 2. Renforcer la prévention et le contrôle des actes contraires à la déontologie, l'éthique et l'intégrité scientifique

- **Sous-action 2.1 : Diffuser la charte de déontologie signée par l'établissement et rappeler le nom et missions des référents intégrité et déontologie**
- **Sous-action 2.2 : Stabiliser et diffuser les procédures de recours pour manquement à éthique, intégrité et déontologie**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro

AGRO
CAMPUS

AGRO
CAMPUS
OUEST

Action 3. Fiabiliser l'utilisation et la gestion des données de la recherche

- **Sous-action 3.1 : Inciter et soutenir les chercheurs à déposer sur Open Access (formation HAL notamment)**
- **Sous-action 3.2 : Mettre en place diverses actions d'information sur la protection des données et rôle du délégué à la protection des données**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro



Action 4. Accompagner les recruteurs dans la mise en place de procédures recrutement OTMR (Ouvert, Transparent, basé sur le Mérite).

- **Sous-action 4.1 : Rédiger un guide du recrutement regroupant les lignes directrices (politique OTMR) et procédures concernant l'ensemble du processus de recrutement: publication des offres (y compris une fiche de poste type en anglais et en français), sélection des candidats pour tous les types de postes....**
- **Sous-action 4.2 : Mettre en place des formations pour accompagner les personnes en position de recruteur sur l'ensemble du processus de recrutement**
- **Sous-action 4.3 : Mettre en oeuvre et rendre obligatoire la formation des encadrants (en partenariat avec les UMR et les Ecoles Doctorales) sur les aspects RH**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro



Action 5. Développer l'ouverture des recrutements à l'international

- **Sous-action 5.1 : Développer l'usage d'Euraxess pour la publication des offres d'emploi**
- **Sous-action 5.2 : Développer l'usage de l'anglais dans les documents RH**
- **Sous-action 5.3 : Accompagner la formation en anglais pour les recruteurs / équipe de travail et favoriser les conditions d'intégration et l'accès aux informations des nouveaux arrivants (cours en français / anglais, démarche administrative, dispositif d'accueil)**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro



Action 6. Renforcer le suivi de carrière de tous les personnels y compris EC

- **Sous-action 6.1 : Réfléchir à la mise en place d'un "RDV carrière" (périodicité et calage à discuter) pour les EC (à partir bilan pratiques d'autres établissements)**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro

AGRO
CAMPUS

AGRO
CAMPUS
OUEST

Action 7. Favoriser l'accès à la formation continue scientifique/technique pour les chercheurs (en partenariat avec INRAE dans les UMR)

- **Sous-action 7.1 : Elargir l'offre de formation et optimiser le recueil et le traitement des demandes suite aux entretiens annuels (pour les IATOS) ou suite aux échanges avec DU/DUA pour les EC.**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro

AGRO
CAMPUS
OUEST

AGRO
CAMPUS
OUEST

Action 8 : Développer le tutorat au sein de l'établissement

- **Sous-action 8.1 : Proposer de nouveau la mise en place d'un tutorat par un EC confirmé pour les EC récemment recrutés**
- **Sous-action 8.2 : Systématiser l'allègement horaires enseignement pour les EC récemment recrutés**
- **Sous-action 8.3 : Formaliser et assurer la mise en place d'un parcours d'accompagnement pour l'encadrement des doctorants (en vue de l'obtention de l'HDR)**

Action 9. Partager une vision claire et partagée de la stratégie de l'établissement et du service ou Unité

- **Sous-action 9.1 : Systématiser l'organisation de réunions collectives régulières au niveau établissement et service ou Unités pour partager les orientations stratégiques et les projets en cours**
- **Sous-action 9.2 : Réfléchir à l'optimisation du partage de l'information et des différents canaux de communication**

www.agrocampus-ouest.fr

l'institut Agro

AGRO
CAMPUS

AGRO
CAMPUS
OUEST